

...CGT DAY...

Saint-Fons le 4 Juin 2018

Ce 8 juin notre employeur, convie tous les salariés à fêter symboliquement la sortie du redressement judiciaire de Kem One. Si aujourd'hui chacune et chacun peut se féliciter de la très bonne santé économique de notre entreprise à la **CGT**, nous n'oublions pas. Le devoir de mémoire est en effet un acte essentiel pour savoir comment nous en sommes arrivés là.

- Nous n'oublions pas d'où nous venons
- Nous n'oublions pas les salariés qui se sont battus pour la pérennité de notre outil de travail, pour le maintien des 1 250 emplois directs.
- Nous n'oublions pas qui a porté le projet industriel et économique pour redémarrer dans de bonnes conditions.

*L'histoire débute le **23 novembre 2011** avec l'annonce par le PDG d'ARKEMA de la cession de son pôle vinylique à Gary KLESCH. Alertée, la **CGT** se déplace à Zalco, au Pays-Bas, pour constater la fermeture d'une usine d'aluminium (600 salariés) par le fumeux Klesch. Une usine bien portante au moment de sa reprise. Ce triste sire a mis 3 ans pour la détruire ...*

*Le **2 juillet 2012**, (à Lyon et à Martigues), les salariés sont invités à fêter l'avènement de Gary Klesch. Toutes les organisations syndicales participent à cette « joyeuse fête » sauf la **CGT** qui à Lyon comme à Martigues manifeste contre sa venue.*

*Neuf mois après... le **27 mars 2013** Kem One est en redressement judiciaire.*

*Le même jour, seule l'organisation syndicale **CGT** prend la responsabilité de s'adresser sur le réseau intranet à tous les salariés pour rappeler qu'en cette période de grande souffrance il faut faire face.*

Quoiqu'il arrive, quelles que soient les circonstances il ne faut pas se mettre en grève. Montrer à tous ceux qui veulent nous liquider que nous sommes de vrais professionnels. Et nous l'avons tous été.

*Les militants **CGT** et ses élus comprennent que nous avons été programmés pour mourir et que notre salut ne viendra que de la mobilisation des salariés de l'entreprise. C'est dans ces conditions, que nous sommes amenés à proposer un projet de reprise de l'entreprise que nous adressons le **9 juin 2013** à Maître Sapin, l'administrateur judiciaire chargé du redressement. Notre lettre d'intention est retenue. Et nous sommes surpris qu'aucune autre organisation syndicale ne nous emboîte le pas... Seuls quelques cadres nous ont interpellés pour proposer un projet de sphère éthylène. Projet intéressant mais pas prioritaire dans le cadre d'une reprise globale de l'entreprise.*

Le **9 juillet 2013**, la **CGT** consciente qu'il s'agit aussi de mettre la pression sur les pouvoirs publics et ARKEMA, assigne l'industriel en justice pour cession frauduleuse. Et là encore nous sommes accusés de tous les maux de la terre par toutes les organisations syndicales soutenues par un Préfet en grande forme.

Lors de l'audience du **22 décembre 2013**, le procureur général donne raison à la **CGT** et au secrétaire du CE de Fos, estimant que nous avons toute légitimité de réclamer des garanties au même titre que TOTAL, Klesch ou Arkéma. Nos détracteurs sont restés muets...

Revenons au mois de **juillet 2013**. La **CGT** qui s'est lancée dans un projet de reprise pense que celui-ci sera plus fort s'il devient **Le Projet des salariés** et qu'il soit porté par toutes les organisations syndicales de Kem One. Hélas, hormis quelques cadres de la CGC, les autres organisations syndicales n'ont pas souhaité prendre part et ainsi faire courir le risque d'une cessation d'activités.

Et si pour finir nous parlions du **9 septembre 2013**.

Rappelez vous c'est le jour ou les prétendants à la reprise doivent déposer leur dossier et ce avant 17 heures.

A 16 h 30 Jérôme Guillemain et Philippe Lemarchand remettent à Maitre Sapin le projet de reprise, appelé Phoenix. Lors du CCE du **12 septembre 2013**, nous apprendrons qu'à 17 heures aucun autre dossier de reprise n'avait été déposé. **Le 9 septembre 2013**, à 17 heures, le seul repreneur était donc la CGT !

Branle bas de combat au Ministère de l'industrie, dans les sphères patronales. La liquidation prévue faute de candidats tombe à l'eau. Il est impensable pour ces mêmes personnes de laisser les clés de Kem One à la **CGT**. Aussi c'est à 23 heures 45 dixit Maitre Sapin que deux repreneurs reviendront avec un mail de 10 lignes pour rappeler leur possible intérêt pour Kem One.

Maintenant posons nous La Question : Si le **9 septembre** à 17 h aucun dossier n'est déposé chez Maitre Sapin qu'advient-il de Kem One et de ses 1 250 salariés ?

Nous avons toutes et tous la réponse et notamment notre direction.

Sans la **CGT**, Kem One aurait disparu.

Aucune gloriole de notre part, mais simplement redire l'histoire afin de ne pas oublier que sans la mobilisation d'une petite partie des salariés (cadres, agents de maîtrise y compris) nous aurions toutes et tous un destin différent à l'heure actuelle.

Et sans le projet Phoenix (qui portait entre autre la reconversion de SAM à Lavéra, les renégociations de contrats, une gestion autonome...), largement aujourd'hui copié par notre Pdg actuel, le tribunal n'aurait pas non plus accepté la reprise.

Et sans notre assignation au tribunal, Arkéma ne serait pas revenu à la table des négociations.

En dehors de cette journée fêtant la fin du redressement judiciaire, notre avenir semble tracé :

- EBITDA en progression.
- Terminal éthylène dans les tuyaux.
- Décision actée de la reconversion de Fos.
- Le futur adossement de Kem One à un grand groupe ? comme annoncé par notre PDG dans la presse.

Vous pouvez compter sur la **CGT**, pour rester vigilante sur toutes ces annonces, dans le seul but qui l'a animée depuis 2012 : la pérennisation et le développement de notre outil de travail. Et quant à l'annonce du PDG : étonnement, interrogation, perplexité...



Coordination Syndicale CGT

FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
263, rue de Paris - Case 429 - 93514 Montreuil Cedex - Tél. 01.48.18.80.36 / Fax. 01.48.18.80.35

